

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA B. VIERGE MARIE. 21 novem bre. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : au public ; prières des Quarantes Heures à Oka ; Son Excellence le commissaire apo stolique au village des Hurons ; audience accordée par son Excellence aux Zouaves pontificaux changement ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec ; ordination à Saint-Hyacinthe. — CONFÉRENCES A NAZARETH, sur le Syllabus par M. l'abbé Lévesque, P. SS. — PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU GOLFE ST-LAURENT, rapport. —



SOMMAIRE

LES RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE MARIE, historique. — LE CHAPELET, son efficacité. — PROGRÈS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ETATS-UNIS. — UNE ÉGLISE FLOTTANTE, diocèse de Para. — CHRONIQUE ÉTRANGÈRE : Congrès des catholiques de Naples ; congrès de Dusseldorf ; pétition des dames de Buenos Ayre au Sénat : Mgr le comte de Paris et le *Syllabus* ; le bon M. Léon Dupont ; éloge des missionnaires catholiques. — LES DEUX COLONELS histoire édifiante. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy, propriétaire-rédacteur.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 25.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Lundi, 19 novembre — Saint-Placide.
Mercredi, 21 " — Saint-Luc.
Vendredi, 23 " — Sainte-Sophie.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 18 novembre — 27^e Dimanche après la Pentecôte,
Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et Saint-Paul,
Double majeur, ornements blancs.

Lundi, 19 — Sainte Elizabeth — Double, ornements blancs.

Mardi, 20 — Saint Félix de Valois, C. — Double, ornements blancs.

Mercredi, 21 — Présentation de la B. V. Marie Double majeur, ornements blancs.

Jedi, 22 — Sainte Cécile, V. M. — Double, ornements rouges.

Vendredi, 23 — Saint Clément, P. M. — Double, ornements rouges.

Samedi, 24 — Saint Jean de la Croix, C. — Double, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Grand-Séminaire. — Mercredi, 21, fête patronale du Séminaire de Saint-Sulpice, grand'messe et vêpres solennelles. Rénovation des promesses cléricales.

LA PRÉSENTATION DE LA T.S. VIERGE.

21 NOVEMBRE.

Ainsi que Joachim et Anne, beaucoup de parents offrent à Dieu leurs enfants dès leurs naissances. D'autres, dès que ces chers petits êtres, tant aimés, sont menacés par la maladie, ou sont sur le point de leur être ravis par la mort, s'empressent de les vouer à Marie, et, par elle de les consacrer à Dieu. Mais trop souvent, le danger passé, ils oublient les engagements pris pour leurs enfants. Et, cependant, si Dieu leur a rendu la vie, c'est pour que, guidés par les enseignements et les exemples de leurs parents, ces enfants emploient cette vie, que Dieu leur a rendue, à pratiquer les sacrements, l'amour de Dieu et l'obéissance à l'Eglise. Joachim et Anne enseignent aux parents dans cette fête les devoirs qu'ils ont à remplir pour maintenir les enfants dans la voie du salut.

La vie de Marie, qui passa toute sa jeunesse à l'ombre du sanctuaire, nous est un second enseignement. Imitons son exemple. Comme Elle, allons dans le saint lieu pour apprendre de la bouche du prêtre la loi de Dieu, et pour prier ; comme Elle, soyons assidus à l'église, et ne nous contentons pas d'aller une fois par semaine entendre la messe, accomplissant ainsi strictement notre devoir. Comme Marie, allons entendre souvent la parole de Dieu ; allons dans le temple nous instruire, en écoutant les enseignements du prêtre : ainsi nous éviterons bien des fautes dans lesquelles nous fait tomber notre ignorance.

La *Semaine religieuse de Cambrai* nous dit :

“ Marie priaît dans le temple. L'église est, par excellence, la maison de la prière. Là tout porte à prier, le silence, le recueillement extérieur, la présence spirituelle de Dieu ; nous le possédons réellement, substantiellement dans nos tabernacles, caché sous les voiles eucharistiques ; nous pouvons à toute heure nous entretenir avec lui, venir déposer à ses pieds le fardeau de nos peines et de nos douleurs. Mais ne songeons pas seulement à nous. Marie, dans le temple, priaît pour le monde, pour son peuple ; elle priaît pour que le jour de la Rédemption ne se fît pas trop longtemps attendre. Si les désirs de Daniel ont hâté la venue du Messie, combien ceux de Marie, incomparablement plus purs et plus ardents, ont dû faire au cœur de Dieu une plus forte et plus douce violence ! Saints et ardents désirs de Marie, soyez aussi les nôtres. Puisse nous, en nous unissant à vous, appeler sur nous, sur l'Eglise, sur notre patrie, un prompt secours du Ciel et voir se lever bientôt le jour du salut ! En attendant, nous nous retirerons dans le temple et nous prierons. Que d'autres courent aux fêtes du monde, à ces plaisirs qui égarent l'esprit, corrompent le cœur, et au fond des-

quels l'âme ne trouve que désenchantement et qu'amertume ; pour nous, nous avons choisi comme vous, ô Marie, les paisibles retraites du sanctuaire ; nous y sommes heureux, et pleins d'une reconnaissance sans bornes pour le Seigneur, qui a bien voulu nous y donner un abri, nous nous écrierons volontiers avec le prophète : " Qu'ils sont aimés grand Dieu, vos Tabernacles ! Vous seul, ô mon Dieu, êtes mon héritage, ici-bas dans vos temples, et là-haut dans le ciel. "

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal ont été nommés :
M. T. Descarries, vicaire à Saint-Michel de Vaudreuil ; M. L. M. Lévesque, vicaire à Saint-Joseph de Montréal ; M. J. Turcot, vicaire à Saint-Jacques le Mineur ; M. Emile Pepin, vicaire à Saint-Barthélemi ; M. J. Desautels, vicaire à Saint-Polycarpe.

Dans un mois et demi environ la *Semaine religieuse* aura terminé sa première année d'existence. Fondée sans souscripteurs, sans capitaux, elle n'a pu vivre, se soutenir et s'accroître, de jour en jour, que par le concours dévoué et fidèle de nombreux ecclésiastiques et laïques qui ont bien voulu répondre à son appel.

Grâce à eux sa circulation a été constamment en augmentant et le bien qu'elle est appelée à faire commence à se faire sentir.

Mais pour que ce bien soit plus grand, il faut que cette circulation devienne beaucoup plus considérable : aussi, venons-nous aujourd'hui offrir des avantages sérieux aux nouveaux abonnés.

Toutes les personnes qui s'abonneront maintenant pour un an, en payant d'avance, recevront gratuitement les numéros de la *Semaine religieuse* des mois de novembre et décembre et leur abonnement durera du 1er janvier au 31 décembre 1884. Tous les abonnements doivent être payés d'avance.

Nous appuyant sur les témoignages de satisfaction, soit écrits, soit verbaux, que nous avons fréquemment reçus de plusieurs membres du clergé et de plusieurs laïques, nous pouvons dire que la *Semaine religieuse* a fidèlement tenu les promesses de son programme. Ce qu'elle a été jusqu'à aujourd'hui est un sûr garant de ce qu'elle sera dans l'avenir.

En remerciant nos premiers abonnés, et en les assurant de toute notre reconnaissance pour la foi qu'ils ont eue en notre œuvre et pour le concours précieux qu'ils nous ont donné, nous venons aujourd'hui les prier de propager la *Semaine religieuse*, d'en parler, de la faire connaître, pour qu'elle puisse accomplir ainsi le bien qu'attendent de sa publication Sa Grandeur Mgr de Montréal et Nos Seigneurs les évêques, qui daignent lui accorder leur haut et puissant patronage.

Les prières des Quarante Heures ont été célébrées dernièrement à Oka avec une pompe extraordinaire : c'est que depuis l'incendie de l'église, il y a six ans, c'était la première fois qu'avaient lieu ces offices.

Tous les habitants s'étaient rendus à l'église magnifiquement ornée et décorée par les soins des sœurs de la Congrégation Notre Dame, qui, depuis près de deux siècles, distribuent les bienfaits de l'éducation aux enfants de la paroisse.

Les cérémonies des Quarante Heures se sont accomplies au milieu du recueillement et de la piété de tous les assistants.

Son Excellence le commissaire apostolique, accompagné de Mgr l'archevêque de Québec, des évêques de Sherbrooke et d'Ottawa et de plusieurs ecclésiastiques, a visité dernièrement le village des Hurons.

Une députation composée de MM. Maurice Bastien, grand chef, et des notables de la tribu alla au presbytère de Lorette inviter Son Excellence à visiter la chapelle des Hurons. En y arrivant les augustes visiteurs trouvèrent réunis à la porte tous les guerriers et les femmes en costume indien.

M Paul Picard, le fils du grand chef, mort l'année dernière, présenta une belle adresse au commissaire apostolique qui a été charmé des sentiments exprimés au nom de la race Huronne, à laquelle il a donné d'excellents conseils.

Son Excellence, assisté de MM. les abbés Hoffman et Faucher donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement dans la chapelle magnifiquement décorée. Le village était tout pavoisé ; cette journée laissera des souvenirs ineffaçables chez les Hurons.

Plusieurs petits enfants Hurons offrirent à Son Excellence en cadeaux des objets fabriqués dans la tribu.

La fête se termina par des danses huronnes qui intéressèrent vivement Son Excellence et sa suite.

Mgr Smeuldeurs recevant en audience les zouaves pontificaux de Québec leur a fait le plus chaleureux accueil et a rappelé qu'il avait lui-même servi comme aumônier dans l'armée pontificale. Il a parlé de l'affection que tous les zouaves nourrissent pour Pie IX et qu'ils ressentent actuellement pour Léon XIII, son digne successeur. A propos de la restauration du pouvoir temporel, Son Excellence a exprimé le désir que le Pape n'ait pas besoin de la force matérielle des armes, mais qu'il triomphe grâce au secours spirituel de la prière de tous les fidèles du monde catholique. Ne nous décourageons pas, a ajouté Son Excellence : dix-neuf siècles sont là comme garantie que Dieu fera triompher son Eglise.

Le commissaire apostolique a passé près d'une heure avec les zouaves, qui sont revenus enchantés de la cordiale réception qu'il leur avait faite.

Mgr Smeulders est, d'ailleurs, chaque jour à Québec l'objet de

quelque démonstration de la part des institutions religieuses de la capitale provinciale.

Nous trouvons dans les journaux de Québec les changements ecclésiastiques suivants dans l'archidiocèse :

M. l'abbé Bourque est nommé curé de la paroisse des Saints-Anges, Beauce, en remplacement de M. l'abbé D. M. Lemieux, qui se retire pour cause de santé.

M. l'abbé Casgrain, curé de Saint-Jean-Deschaillons, abandonne aussi le ministère pour cause de santé.

M. l'abbé P. O. Drolet est transféré de la cure de Saint-Félix du Cap-Rouge à celle de Saint-Jean Deschaillons.

M. l'abbé Placide Beaudet, assistant-chapelain des Urselines, remplace M. l'abbé Drolet au Cap-Rouge.

M. l'abbé Elzéar Moisan remplace M. l'abbé Beaudet comme assistant-chapelain des Ursulines.

M. l'abbé O. Moisan, vicaire de Saint Lambert, remplace, comme vicaire à Saint-Georges de la Bauce, M. l'abbé J. R. Gosselin, qui a obtenu un congé d'un an.

M. l'abbé A. Routier a été transféré du vicariat de Saint-Robert à celui de Saint-Barnabé, et M. l'abbé Gourdeau, de celui de Saint-Barnabé à celui de Waterloo, diocèse de Saint-Hyacinthe.

Le *Journal de Québec* annonce que M. l'abbé F. N. Fortier, qui était directeur du collège de Lévis, en sera, en même temps, le supérieur, en remplacement de feu M. Sauvageau.

Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe a conféré dimanche 11 courant, dans la chapelle du couvent de la Présentation de Saint-Hyacinthe, l'ordre sacré de la prêtrise à M. G. I. Girouard, de Saint-Pie de Bagot, et appartenant au diocèse d'Albany E. U.

L'*Almanach des âmes du Purgatoire* pour 1884 est en vente chez tous les libraires au prix de 5 cents. Cet almanach, de 80 pages, contient beaucoup de choses intéressantes pour les fidèles.

CONFERENCES DE NAZARETH SUR LE SYLLABUS.

NATURE DU POUVOIR CIVIL.

Il serait impossible de déterminer les rapports de l'Eglise et de l'Etat, si on ne connaissait d'abord les constitutions de l'une et de l'autre : l'origine, la nature, le but et les limites de leurs pouvoirs respectifs. Nous allons donc nous occuper de ce double sujet, en commençant par ce qui regarde l'Etat.

I. Le pouvoir qui régit la société civile vient de Dieu.

Cette vérité que la Foi nous enseigne, que tous les théologiens et la plupart des philosophes ont reconnue, est susceptible d'une démonstration rationnelle.

1^o Toutes les tendances et toutes les aspirations de l'homme, les conditions de son existence et du perfectionnement matériel, intellectuel et moral dont il est susceptible, exigent la société. Donc, la société est une nécessité de la nature humaine. Or, c'est Dieu qui a fait la nature humaine, donc c'est Dieu qui veut l'existence de la société entre les hommes. Donc, la société est d'origine divine.

2^o Toute société étant le concours de plusieurs êtres intelligents, qui, par l'emploi de moyens communs, tendent vers une même fin, il faut nécessairement qu'il y ait au sein de toute société une intelligence et une volonté, en d'autres termes, un pouvoir ou une autorité qui unissent et dirigent les intelligences et les volontés. Puisque l'autorité est un des éléments essentiels de la société civile, elle est donc d'origine divine comme la société elle-même.

3^o Un pouvoir purement humain (tous les hommes étant égaux par nature), serait sans action efficace—un joug dégradant pour les sujets,—un principe de tyrannie dans la main des gouvernants ; il ne répondrait pas aux desseins de Dieu qui a voulu la société. Mais si le pouvoir vient de Dieu, ceux qui en sont revêtus, auront à lui en rendre compte,—on peut se soumettre à leurs ordres sans s'avilir, car ce n'est pas aux hommes, mais à Dieu qu'on obéit, et nous comprenons qu'ils puissent imposer des obligations de conscience. Il n'y a donc qu'un pouvoir émané de Dieu qui puisse diriger la société, or, Dieu veut la société, donc il doit lui donner ce pouvoir.

II. C'est Dieu qui donne le pouvoir, mais c'est aux hommes qu'il appartient de déterminer quelles personnes en seront revêtues et dans quelles conditions elles l'exerceront. En fait, l'action humaine se trouve largement combinée avec l'action divine dans la constitution des gouvernements civils.

Les philosophes courtisans, qui n'admettent que le principe divin et font des rois des sortes de demi-dieux, préparent le despotisme et la tyrannie.

Les socialistes, qui rejettent, de la théorie du pouvoir, toute intervention divine, ouvrent la porte à l'anarchie.

Le pouvoir, divin dans son principe et humain dans sa forme, remédie à ces deux excès ; d'une part, les souverains ne peuvent l'exercer que dans les limites des constitutions qui le leur ont donné : donc, point de tyrannie ; et tant qu'ils l'exercent dans ces limites, il est entre leurs mains, sacré et inviolable : donc, point d'anarchie.

Il en est donc, dans une certaine mesure, de la société civile comme de la société domestique. Le mari a autorité et une autorité qui vient de Dieu, comme celle du gouvernement civil, sur son épouse. Mais celle-ci a le privilège de choisir son mari, comme

toute multitude, désirant se former en société, peut choisir telle forme de gouvernement qu'il lui plaît et en confier l'autorité à des hommes également de son choix. Après le mariage, quand bien même la femme verrait qu'il lui aurait été plus avantageux d'unir son sort à un autre prétendant, elle doit demeurer soumise à son mari, dans les limites voulues par la nature de la société domestique ; de même toute société constituée doit rester soumise à l'autorité qui la dirige, tant que ceux qui en sont revêtus ne violent pas les bases essentielles de la constitution.

Le conférencier nous a ensuite démontré l'absurdité du Contrat Social de J. J. Rousseau. Puis il a terminé en nous disant quelle est la meilleure forme de gouvernement.

Toutes les formes de gouvernements, nous a-t-il dit, sont bonnes en elles-mêmes. Celle qui convient mieux à un peuple en particulier, c'est celle qui répond davantage au caractère, aux aspirations et aux besoins de ce peuple. Or, comme le tempérament des peuples se forme comme celui des individus, par les habitudes, la forme de gouvernement qui convient le mieux à une nation, c'est celle qui, ayant été amenée par les circonstances, a été ensuite affirmée et perfectionnée par le cours des siècles. Que si des besoins nouveaux exigent des changements et des réformes, qu'on les fasse avec lenteur et sagesse, les modifications trop brusques ayant toujours plus d'inconvénients que d'avantages. Mettez un homme de bureau à un rude travail et un homme de peine dans un bureau, vous les tuerez peut-être tous deux, au moins vous nuirez à leur santé ; dans tous les cas, ils ne feront que peu de besogne et de la besogne de mauvaise qualité ; vous aurez les mêmes résultats, en donnant violemment un monarque à une vieille république ou en proclamant la république au sein d'une antique monarchie. La gloire de nos hommes d'état a été d'opérer toutes les réformes, dont nous bénéficions, sans violence et avec sagesse ; quelques-uns peuvent désirer quelque chose de mieux que ce que nous avons, mais qu'ils sachent bien que ce n'est qu'en imitant leurs devanciers qu'ils procureront l'avancement et la prospérité du pays. Trop d'ardeur ou de violence pourrait ébranler notre édifice social plus qu'ils ne le voudraient, et il faudrait peut-être ensuite des siècles pour le raffermir. Les maigres avantages de quelques réformes, toujours plus apparentes que réelles, ne compensent jamais les maux qu'une révolution entraîne à sa suite.

LA PREFECTURE APOSTOLIQUE DU GOLFE ST.-LAURENT.

Mgr Bossé a présenté à Mgr l'Archevêque et à Nos Seigneurs les Evêques de la province de Québec le rapport suivant :

“ Messieurs,

“ Vous avez fondé la Préfecture du Golfe Saint-Laurent et

m'avez chargé de son organisation. Déjà vous m'avez secouru. En reconnaissance et en justice, je dois vous rendre compte des progrès de cette organisation.

“ 1o L'automne dernier je me chargeais de la cure de la Pointe-aux-Esquimaux (600 communjants) éloignée de 6 lieues, avec un prêtre servant à la fois de vice-Préfet et de vicaire.

“ A Natakquan fut mis un prêtre chargé de quatre-vingts lieues de côtes habitées.

“ A Magpie, un autre fut installé pour desservir quarante lieues de côte et l'île d'Anticosti.

“ A Sainte-Elisée de Betsiamits, j'en plaçai un chargé des chantiers de M. Girouard et de 40 lieues de côte.

“ En outre, deux vénérables pères oblates, vétérans des missions du Grand Nord.

“ Enfin quelques missions de la partie ouest étaient sous les soins d'un prêtre du diocèse de Chicoutimi.

“ La desserte de ces postes avait été confiée depuis 1867 aux missionnaires formés à Rimouski, héros de dévouement et martyrs du devoir.

“ Les chapelles étaient en nombre suffisant, mais bien pauvres.

“ Les écoles se soutenaient avec une peine extrême. Même malgré les efforts de Mgr de Rimouski, malgré les sacrifices personnels de ses missionnaires, la misère en avait fait fermer la plus grande partie.

“ J'ai parcouru l'hiver dernier les 100 lieues qui me séparent du Blanc Sablon, vers l'est, et cet été, toute la côte habitée de l'Anticosti, ainsi que la plupart des missions vers l'ouest. Je pus alors constater l'héroïsme de mes devanciers, tout en gémissant sur ces incroyables distances à parcourir, distances qui usent vite le missionnaire et l'empêchent de recueillir des fruits abondants. L'isolement des gens et la pauvreté générale ont été aussi des obstacles insurmontables à une évangélisation régulière, ainsi qu'à l'ouverture et au soutien de plus d'écoles.

“ De ces prêtres, en si petit nombre pourtant, un seul m'appartenait ; les autres m'étaient prêtés.

“ On me promet de Rome que la Propagation de la Foi viendrait à mon secours. Et je crois qu'il y eut entente entre vous, Messieurs, afin de m'assurer une somme suffisante pour faire face aux besoins les plus pressants.

“ 2o Pour continuer les missions des Nascapis et des Esquimaux il m'en eut coûté \$600 : c'était entièrement au-dessus de mes ressources. Ainsi, cet été aucun missionnaire n'a pu être envoyé aux 50 familles Nascapis, et aux 250 familles Esquimaux travaillés par les frères Moraves.

“ Québec, toujours généreux, et inépuisable, m'accorde cette année deux prêtres ; ce qui me permet d'en établir un sur l'île d'Anticosti et un autre pour desservir 50 lieues de côte habitée dans la

partie Est de ma Préfecture. Enfin un me vient de Chicoutimi pour apprendre le montagnais sous les pères de Betsiamits.

“ Le père Arnaud O. M. I. a donné la mission annuelle aux Montagnais, cet été, depuis Maskonaro jusqu'à Betsiamits.

“ 3o La pêche est l'unique et insuffisante ressource : pas d'avenir sous ce rapport.

“ L'an dernier étant une année d'affreuse souffrance, plusieurs écoles ont dû forcément être closes. J'ai dû cette année faire appel au dévouement religieux si patriotique des institutrices canadiennes : j'ai été compris et exaucé. Je vais donc pouvoir ouvrir trois écoles fermées par la misère, et en établir trois nouvelles. Ces institutrices viennent vraiment à un prix nominal. Livres et fournitures classiques manquent : une bonne partie de ce qu'on y trouve a été achetée de l'argent des missionnaires précédents. Je dois aussi compléter le paiement des institutrices, ou au moins m'en rendre responsable à tout risque. En outre, pourvoir à ce que chaque missionnaire ait le strict nécessaire en tout. Et leurs dépenses sont incroyables. Ainsi, il en a coûté \$60 pour faire le tour de l'Anticosti, \$73 pour les dépenses de voyage de la mission dans la partie Est, et moi, même je dus déboursier \$120 à mon voyage d'hiver.

“ Pour avoir des prêtres à nous, j'ai pris sous mon toit, l'automne dernier deux élèves excellemment doués, et donnant espérance de vocation ecclésiastique. Il m'a fallu les nourrir, vêtir, fournir de tout, et après un an de préceptorat, ils sont entrés au Séminaire de Québec qui donne une bourse complète à l'un d'eux. Il m'a aussi fallu garder chez moi et payer un vice préfet. Cet automne je prends deux autres élèves.

“ Enfin, force m'a été d'acheter une quantité d'objets du culte de première nécessité, à part ce qu'on m'en a donné. Aussi, quantité de livres et fournitures classiques.

“ 4o Cet automne donc, j'aurai 7 prêtres séculiers et 2 réguliers employés dans les missions de la Préfecture, et 4 élèves de petit séminaire—12 écoles seront en opération. L'an prochain 4 sœurs de la Charité de Québec vont venir prendre charge de notre école No 1. Il leur faudra acheter et monter une maison convenable. Je compte sur Dieu d'abord, et sur de puissants et généreux protecteurs ensuite, pour construire, à faibles frais pour nous, un institut et un couvent à la Pointe aux Esquimaux.....

“ 5o Ce détail succinct prouve à Vos Grandeurs comment nous avons employé les charités à nous faites l'an dernier. La religion et l'éducation, et par suite, la vraie civilisation ont continué les progrès commencés, au prix d'incroyables sacrifices, par nos prédécesseurs.

“ Il ressort évidemment que nous avons plus que jamais besoin de votre protection, et de votre concours effectif, Messieurs Grâce à Dieu et à vous, nous avons pu organiser quelque chose de

puis l'an dernier. Mais le plus ardu est à faire, vous ne pouvez donc pas nous abandonner.

“ Quel cœur généreux et patriotique ne bat pas d'unisson avec le nôtre ?.....

“ Et je demeure de Vos Grandeurs le très humble et très reconnaissant fils en Jésus-Christ.

“ F. X. Bossé, Préfet Apostolique.

“ Québec, 1er octobre 1883.”

LES RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE MARIE.

Environ en 1700, un grand serviteur de Dieu, le vénérable Louis, Marie Grignon de Montfort, dont le procès en canonisation, poursuivi en cour de Rome, touche à son terme, fonda la communauté des religieux de la compagnie de Marie. La maison mère fut établie à Saint-Laurent sur Sèvres, France, dans le diocèse de Luçon, au cœur de la Vendée militaire, dans ce pays où la foi religieuse fut toujours si robuste, que, pendant la première révolution, elle enfanta ces nombreux combattants, ces héros obscurs, qui combattirent et moururent pour leur religion.

La famille du vénérable Grignon de Montfort comprend trois branches : les pères, les frères et les sœurs, régis par un supérieur général.

Les frères se subdivisent en frères enseignants ou instituteurs et frères ouvriers.

Par suite de la grande extension prise par les frères enseignants, le supérieur général a cru utile de les séparer des frères ouvriers et de leur donner un supérieur général, chargé de leur direction. Cette séparation a eu lieu en 1836. Depuis cette époque les frères enseignants portent le nom de frères de Saint-Gabriel, du nom du premier supérieur qu'ils ont élu. Ces frères s'occupent de l'instruction des sourds et muets, des aveugles et dirigent des pensionnats ; leur nombre, en France seulement, dépasse 800.

Les frères ouvriers, restés unis aux pères, portent le nom de frères coadjuteurs de la compagnie de Marie ; ils prennent soin de tout le matériel des pères et des sœurs ; les uns travaillent la terre, soignent les animaux, les autres exercent divers états : forgerons, menuisiers, charpentiers...

Les frères cultivateurs ont remporté les plus grands succès dans leurs grandes exploitations : premiers prix, diplôme d'honneur dans diverses expositions où ils ont présenté leurs produits.

Tous les visiteurs sont ravis en parcourant la maison mère, à la vue de ces champs cultivés par les méthodes les plus nouvelles, de ces jardins potagers remplis des légumes et des fruits les plus beaux, de ces étables où les animaux sont magnifiques. Une seule

Étable peut contenir 80 bêtes à cornes ; il y en a toujours 50. Il se trouve de plus à la maison mère une vingtaine de bœufs et de chevaux de travail. Les frères s'occupent de l'élevage des bestiaux et de leur préparation pour la boucherie. Les principales exploitations agricoles sont en Vendée, en Bretagne et dans le Poitou.

Les pères de la compagnie de Marie se dévouent surtout à l'œuvre des missions dans les villes et les campagnes. Ils prêchent des retraites pendant lesquelles ils ont toujours le bonheur de voir s'opérer de nombreuses conversions. Ils ont, ou plutôt ils avaient en France avant les expulsions, plusieurs maisons ; ils en possèdent en Hollande et même aux Antilles.

Les enfants de Montfort ont en France deux grands orphelinats agricoles, l'un à Angoulême, l'autre près de Saint-Brieuc. Ces établissements modèles donnent des résultats magnifiques, qui seraient surprenants, si, depuis longtemps, les enfants de Montfort n'avaient fait leurs preuves—et quelles preuves—comme directeurs de la jeunesse et comme agriculteurs.

Il nous reste à parler de la troisième branche de la famille du vénérable Grignon de Montfort : les religieuses ou des sœurs. Ici encore nous allons rencontrer des bienfaits nombreux, des dévouements inouis, comme seul l'amour de Dieu peut les produire.

Ces religieuses sont partout en France : on les trouve dirigeant une cinquantaine d'orphelinats de filles ; s'occupant de l'instruction à tous les degrés ; placées à la tête des grands hôpitaux maritimes de Brest, Toulon, Cherbourg ; prodiguant leurs soins dans les prisons, dans les hospices d'aliénés ; instruisant les sourds et muets, les aveugles, et tenant de nombreuses salles d'asile pour les jeunes enfants.

Elles ont des maisons dans les principales villes : à Nantes, 14 ; à Paris, 5 ; à Poitiers, 12, et d'autres en Belgique. Plusieurs d'entre elles ont reçu les palmes académiques en récompense de leur zèle et de leur mérite comme institutrices.

Telle est l'admirable famille du vénérable Grignon de Montfort.

Si nous nous sommes tellement étendu, si nous avons donné tous ces détails sur les enfants de la compagnie de Marie c'est que ce sont eux que le digne curé Rousselot a choisis pour diriger le naissant orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort.

Ce que nous venons de dire suffirait pour édifier sur le mérite de ces religieux ; mais nous avons plus encore, nous avons le témoignage de Sa Grandeur Mgr Duhamel.

Dans une visite que Mgr d'Ottawa a faite à la maison mère, en juin 1882, Sa Grandeur fut émerveillée de tout ce qu'Elle voyait, non-seulement de l'esprit qui anime ces différentes communautés, mais aussi des excellents résultats obtenus, soit dans les exploitations agricoles, soit dans l'éducation des enfants et jeunes gens. Aussi, Mgr d'Ottawa se félicite-t-il de voir ces religieux placés à la tête de l'orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort.

Tout récemment, deux pèlerins, en revenant de Lourdes, MM. l'abbé Vacher et Dérome sont allés voir la maison mère de Saint-Laurent sur Sèvres, et eux aussi ont été émerveillés en visitant cette splendide exploitation agricole et ils ne tarissent pas d'éloges sur les mérites des religieux de la compagnie de Marie.

Avec Mgr d'Ottawa nous devons donc tous nous féliciter de voir l'orphelinat agricole confié à des religieux si expérimentés.

L'orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort compte actuellement deux pères, six frères coadjuteurs et six orphelins. A l'automne un certain nombre de sœurs y arriveront. Elles s'occuperont des soins à donner aux petits orphelins, de la lingerie, de l'infirmerie et feront la classe aux enfants de la montagne.

L'installation très convenable, est située près du moulin à eau ; elle abritera l'orphelinat jusqu'à la création du grand orphelinat qui, ainsi que la paroisse, sera transporté plus au centre du canton.

Dès leur arrivée au mois de mai dernier, le Père supérieur et le Frère directeur se sont empressés d'ensemencer les quelques terres, déjà défrichées. Ils sont très satisfaits de la récolte qu'ils ont obtenue de cette première semence jetée sur une terre *qu'on prétendait devoir être inculte*. Voilà qui est de bon augure pour l'avenir agricole de ce canton.

Les Frères qui dirigeront l'orphelinat de Notre-Dame de Montfort étant les uns des agriculteurs, les autres des ouvriers, les orphelins qui n'auraient point d'aptitudes pour l'agriculture pourront apprendre les différents états si nécessaires à la campagne. De plus ils recevront une instruction qui leur permettra à leur sortie de gagner leur vie, soit dans les cantons nouvellement colonisés, soit dans toute autre contrée.

Nous devons donc remercier la Divine Providence d'avoir amené parmi nous ces bons religieux si aptes à surveiller, à instruire et à moraliser ces pauvres orphelins ; ils en feront des hommes, des hommes utiles à la société, et, ce qui est mieux encore d'excellents chrétiens.

LE CHAPELET.

Le regretté Mgr de la Boulleric, archevêque de Perga, mort coadjuteur à Bordeaux, disait :

“ Les mains habiles à égrener les perles du *chapelet* m'inspirent une confiance extrême. ”

Dans une ville du diocèse de Cambrai, en 1855, un prêtre est appelé pour une malade, demeurant à la rue X..., no. 28. Il part, et, prenant le no. 18 pour le no. 28, il monte au premier étage, deux

portes lui sont fermées ; au deuxième, un enfant lui indique la chambre d'une malade. Il y trouve près du lit un homme de cinquante ans et lui dit : " Comment va votre femme ?

— Cela ne vous regarde pas ; qui vous a dit de venir ici ?

— On est venu me chercher. Je me suis peut-être trompé de numéro ; mais, dans tous les cas, je crois que je puis être utile à votre malade ; c'est sans doute le bon Dieu qui m'a conduit ici.

— Oui, murmura la pauvre mourante, c'est bien le bon Dieu qui vous amène ; veuillez me confesser.

— Point du tout, reprit le mari ; depuis dix ans, aucun prêtre n'a mis les pieds chez nous. Laissez-nous tranquilles, Monsieur le curé, ne vous mêlez pas de nos affaires.

— Mon ami, dit le prêtre, l'âme de votre épouse ne vous appartient pas. Ainsi, pour remplir mon devoir, je vais la confesser ; veuillez nous laisser seuls pendant quelques instants. "

Le mari grogne encore ; cependant, il finit par s'éloigner. Alors, la femme, montrant au prêtre un *chapelet* suspendu près de son lit, lui dit : " Voilà ce qui m'a sauvée. Depuis dix ans, craignant mon mari plus que le bon Dieu, j'ai abandonné la religion. Cependant, tous les jours, j'ai dit un peu de chapelet. "

Inutile d'ajouter qu'elle se prépara à la mort par une bonne confession.

En 1831, à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, un élève, trouvant par terre, dans la poussière d'une salle, un chapelet, s'écria : " Un chapelet, à l'Ecole militaire, c'est assez curieux ! "

On était alors à l'époque des examens, qui étaient présidés par un vieux maréchal de France. On y remarqua avant tous un jeune homme grave et intelligent, aux manières douces et modestes.

L'examen fini, le maréchal passa les étudiants en revue. Puis, lorsque les élèves eurent quitté les rangs, celui qui avait trouvé le chapelet, s'élança en criant : " Qui donc a perdu ce chapelet ? quel est l'imbécile, l'ignorantin qui dit encore le chapelet ?

L'élève qui avait le mieux répondu à l'examen, s'avança et dit :

" Ce chapelet est à moi ; veuillez me le rendre ; c'est ma mère qui me l'a donné. Je lui ai promis de le garder soigneusement, et, qui plus est, de le dire tous les jours de ma vie. "

Le maréchal, à qui on raconta le fait, s'approcha du jeune homme, et lui dit : " Mon ami, je vous félicite de ce que, relativement à votre chapelet, vous avez montré autant de noble courage que vous avez montré de talent dans vos réponses à l'examen. Soyez toujours ainsi courageux dans tous vos devoirs, et les honnêtes gens seront forcés de vous accorder leur estime. "

Il y a quelques années, un homme honorable, selon le monde, mais malheureusement étranger à la pratique de la religion, se trouvait, un jour, dans une réunion d'ecclésiastiques. Au cours de la conversation, il eut occasion de dire : " J'aimerais d'avoir la foi

mais cela ne m'est pas possible." Un des prêtres présents lui dit à l'oreille : " Vous n'avez pas la foi ? Eh bien ! dites le chapelet." Puis la conversation roula sur tout autre sujet.

Trois ans plus tard, ce prêtre reçut une lettre ainsi conçue : " Vous rappelez-vous, Monsieur le curé, que, il y a trois ans, dans une société d'ecclésiastiques dont vous faisiez partie, j'ai avoué franchement que je n'avais pas la foi, et qu'en même temps j'ai exprimé mon regret de ce que je ne pouvais pas l'avoir ? Là-dessus, vous m'avez répondu : " Eh bien ! dites le chapelet." Ces paroles, qui me parurent d'abord si étranges, me restèrent constamment présentes à la mémoire ; j'en étais comme obsédé. Peu à peu, je m'accoutumai à les entendre au fond de mon cœur. Elles finirent par me paraître douces et bonnes ; je me mis à dire le chapelet. Aujourd'hui, je crois, je suis heureux et je pratique avec bonheur les devoirs de la religion."

PROGRÈS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LES ÉTATS-UNIS.

Il y a quatre-vingt treize ans les États-Unis ne possédaient qu'un seul évêque, Mgr Carroll dont le siège épiscopal se trouvait à Baltimore. Or estimait alors la population catholique à vingt-cinq mille âme. Aujourd'hui il y a un cardinal, douze archevêques et cinquante-neuf évêques, tandis qu'il y a plus de cinq mille prêtres répandus dans tous les États. La population catholique s'élève au moins à sept millions, chiffre qui dépasse celui de toutes les autres dénominations prises, séparément ; ce qui fait que la religion catholique est actuellement la religion dominante dans ce pays. A la vue de tels progrès, on ne sera pas surpris de ce qu'a dit le cardinal Manning, à savoir : que l'Amérique est destinée à être vraiment la contrée catholique dans l'avenir. C'était aussi la pensée du célèbre philosophe américain, le docteur Brownson, pourvu toutefois, disait-il que l'Amérique reste fidèle à sa vocation, c'est-à-dire qu'elle emploie énergiquement et constamment les moyens qui lui sont ménagés sous tous les rapports par la Divine Providence.

Nous ferons connaître dans un prochain numéro les vues du savant docteur sur ce sujet.

UNE ÉGLISE FLOTTANTE AU DIOCÈSE DE PARA (Brésil).

La vallée de l'Amazone est la plus fertile du monde ; elle l'emporte sur les vallées du Nil, du Gange et de l'Euphrate, les nombreuses tribus qui habitent le long de ses rives mènent, pour la

plupart, la vie nomade, sans pourtant jamais s'écarter du fleuve. Ces indigènes sont dociles, intelligents, paisibles, sobres, endurcis à la fatigue et aux privations : et il suffirait de les instruire, de les soumettre à l'influence civilisatrice de l'Eglise pour en faire, d'une part, de bons citoyens, d'habiles agriculteurs, ardens au travail et capables de rendre les plus grands services à leur pays ; d'autre part, de bons chrétiens dignes du ciel.

Mais comment les évangéliser ? Le climat est meurtrier ; de plus, leur évêque. Mgr de Macedo Coata, évêque de Para, manque de prêtres, et il s'agit de desservir un territoire presque illimité.

Voici, d'après le *Tablet*, le plan auquel s'est arrêté l'évêque de Para. Il se propose de faire construire un grand navire à vapeur exclusivement destiné aux missionnaires. Ce navire, construit par les plus habiles ouvriers d'Europe, servira à la fois d'église et de presbytère. De même que Salomon employa à la construction du temple de Jérusalem les plus beaux cèdres du Liban, on emploiera, pour décorer l'intérieur de cette église d'un genre tout nouveau, les bois les plus rares et les plus précieux de la vallée de l'Amazone. La basilique flottante renfermera un autel richement décoré, une chaire, des confessionnaux, des fonts baptismaux, un orgue, et ressemblera en tout aux églises les plus somptueuses.

Au-dessous de l'église se trouveront des appartements pour l'évêque du diocèse et les missionnaires, ainsi que les cabines des officiers et de l'équipage du navire. L'église sera dédiée au Saint-Sacrement, et le navire portera le nom de *CHRISTOPHE*, c'est-à-dire *Porte-Christ*.

Rien ne sera épargné pour rendre le vaisseau digne, sous tous les rapports, de sa destination sacrée ; et même l'évêque de Para espère que, par sa grandeur et sa magnificence, il sera un objet d'orgueil et de gloire pour les habitants des rives de l'Amazone. Comme il n'aura qu'un faible tirant d'eau, il pourra pénétrer jusque sur les territoires de la République de l'Equateur et du Pérou.

Lorsque les missionnaires le jugeront à propos, on jettera l'ancre pour inviter les indigènes à se réunir et célébrer en leur présence les offices divins avec toute la pompe possible. Les habitants pourront ainsi assister de temps en temps à la messe, se confesser, communier, faire baptiser leurs enfants et recevoir l'instruction religieuse. L'intention de l'évêque est d'établir des stations régulières auxquelles le navire s'arrêtera à des époques fixes et connues d'avance ; il espère que les habitants des rives de l'Amazone attendront avec impatience l'arrivée de leur église flottante, et que sa venue sera pour eux une source de joie et de consolation.

L'idée première de ce projet est due à un missionnaire irlandais, le Père Kenelm Vaughan. Déjà l'évêque de Para s'occupe activement de recueillir les fonds nécessaires à la grande entreprise ; il vient de publier une brochure à ce sujet et il compte pouvoir bientôt mettre la main à l'œuvre.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE.

Dans le congrès des catholiques à Naples, qui s'est terminé dernièrement, ont été prises d'excellentes résolutions. On a résolu de s'occuper des intérêts matériels du pays, de propager la bonne presse ; d'essayer de diminuer le fléau de l'émigration, et de faire des efforts pour procurer les secours de la religion aux émigrés arrivés à leur destination. Tous les discours prononcés au congrès ont été très modérés ; les orateurs ont agi ainsi d'après les ordres formels du Saint-Père, qui croit, avec raison, que la modération dans la forme ne nuit en rien à la fermeté des principes et des revendications.

Si après le congrès des catholiques de Naples nous nous occupons du Congrès de Dusseldorf en Allemagne, nous constaterons que ces congrès, que les ligues, les réunions des catholiques doivent avoir une grande efficacité, et pour preuve nous citerons l'opinion du *Temps* de Paris, journal républicain et protestant.

Après avoir reconnu que les catholiques s'organisent en Allemagne et ailleurs (en France sans doute, pourquoi ne pas le dire ?), le *Temps* ajoute qu'il prévoit déjà la constitution, dans les divers pays, de grandes unions catholiques, qui, en s'entendant et se soutenant, pourraient susciter un mouvement d'opinion avec lequel les gouvernements auraient à compter.

Précieux aveu, venant d'un ennemi, et dont les catholiques certainement sauront faire leur profit. Qu'ils soient unis, que, légalement et pacifiquement, ils défendent leurs droits, et les gouvernements se verront forcés de leur rendre justice.

Une importante conversion vient d'avoir lieu dans le royaume de Saxe (Allemagne). Le docteur Anger, conseiller d'Etat, qui appartenait à la secte des luthériens, a abjuré le protestantisme dans la chapelle du couvent de Sainte-Marie à Teplitz.

Voici un exemple de courage civique, que nous sommes heureux de reproduire, car il montre que les catholiques doivent partout opposer la ligue de la résistance à la ligue de l'athéisme.

A Buenos-Ayre la chambre des députés venait de voter la loi consacrant l'enseignement laïque dans les écoles communales. Aussitôt les dames de la ville rédigent une adresse au sénat pour demander le rejet de cette loi, et se rendent à pied, suivies de leurs voitures, au palais du sénat pour la remettre au président.

Cette démarche a eu lieu dans l'après-midi du 25 août, aux applaudissements des honnêtes gens et au grand dépit du parti libéral et du gouvernement.

Après la lecture de la pétition, un sénateur proposa que le sénat se levât pour donner un témoignage de respect et d'honneur à ces

dames, dont beaucoup ont des noms historiques et qui appartiennent à la plus haute société.

La pétition fut votée à l'unanimité moins cinq voix et la loi de malheur rejetée.

Mgr le Comte de Paris, l'héritier^{***} légitime des rois de France, vient de donner un exemple qui devrait être imité. Voulant s'éclairer sur la question si importante et toujours actuelle du *Syllabus*, il a fait demander à une personne compétente quel était le meilleur ouvrage à consulter sur la matière ; c'est le livre de M. Keller qui lui a été désigné.

Que l'on fasse comme Mgr le comte de Paris et on s'apercevra ainsi de la sagesse et de la profonde raison qui distinguent ce *syllabus* dont tant de personnes parlent sans le connaître.

Les Canadiens, si attachés au culte de la sainte Face, seront heureux d'apprendre que Mgr l'archevêque de Tours a constitué le tribunal ecclésiastique chargé de former le procès sur la vie, les vertus les miracles de M. Léon Lupon, pour préparer la canonisation de ce grand serviteur de Dieu.

M. Dupont a été, avec le vénérable curé d'Ars, le chrétien qui a eu en France le plus grand renom de sainteté. C'est lui qui a répandu le culte de la sainte Face.

Nous avons souvent dit que les missionnaires catholiques rendaient de grands services à leur pays, le ministre de la marine en France nous donne raison, car il est décidé à donner une part importante aux missions catholiques dans le système de l'extension des colonies françaises. A son avis, les missionnaires sont une force qu'on a eu tort de négliger et qu'il est utile de mettre à l'œuvre.

LES DEUX COLONELS.

C'était en 1866. Parmi les membres de l'admirable Œuvre de la Sainte-Famille de la paroisse Saint-Sulpice, on remarquait depuis longtemps deux dames, toujours vêtues de noir, qui se distinguaient entre toutes par leur bonne tenue, leur piété et leur assiduité aux séances. C'étaient la femme et la fille du colonel J..., vieil officier en retraite, sans fortune, et, qui pis est, sans religion. Sa femme et sa fille priaient, depuis de longues années, pour obtenir sa conversion.

Le colonel J... demeurait rue du Bac. Personne ne mettait le pied dans son très modeste appartement, si ce n'était un autre colonel en retraite, lui aussi, très brave homme et plus qu'indifférent.

Presque chaque soir, le colonel B... venait faire la partie de piquet chez le colonel J...

Un jour, il trouva son camarade au lit, avec une grosse fièvre. Bientôt le mal devint si sérieux, que le médecin se crut obligé de communiquer ses craintes à l'épouse et à la fille. Désespoir de celles-ci ; l'une après l'autre, puis toutes deux ensemble, elles essaient d'engager le malade à remplir ses devoirs religieux ; il répond de telle sorte, qu'il n'y avait plus moyen d'y revenir.

Le colonel B... vient, selon son habitude, prendre des nouvelles de son vieux partenaire. La femme et la fille l'arrêtèrent au passage. Les larmes aux yeux, elles se jettent à ses genoux : " Mon cher colonel, nous n'avons plus d'espoir qu'en vous ! Il ne veut pas se confesser. Va-t-il mourir comme un chien ? Ce serait horrible. Il a grande confiance en vous, ayez pitié de nous ; persuadez-lui de se confesser." Le colonel B... les relève. " Moi ? Mais y pensez-vous ? Que lui dire ? Je ne connais pas même de prêtre ! " Les deux femmes insistent : " Ce sera très facile. Nous connaissons un excellent prêtre, l'abbé X... ; c'est notre confesseur. Dites-lui que nous irons le chercher. Cela ira tout seul. "

Quelque peu ennuyé de ce rôle inattendu, mais trop bon pour résister aux supplications de ces pauvres femmes, le colonel B..., après avoir hésité d'abord, finit par promettre. Elles le poussent dans la chambre du malade et restent à genoux derrière la porte, recommandant, au Sacré-Cœur et à la sainte Vierge, leur missionnaire improvisé.

(A continuer.)



ETABLIE EN 1869

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, **MONTREAL.**

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B. — Ordres par la Malle, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus délai.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. 11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Hémond Dubois.—Virginie Leduc.—John Mullany.—Ellen Spencer.—Pierre Pilon.—George Dauphinais.—Thérèse Métayer.—John Mitchell.—Phil. Prévost.—Adélaïde Ouimet.—Célanie Lalonde.—Adélaïde Lavoie.—Mary Barette.—Tatien Langlois.—Marie Cardinal.—Adélaïde de Repentigny.—Celina Lerac—James Walker.—Honoré Paiement.—Chrysotphe Provost.—Arthémise Genest—Ths. Donault.—Eugène Trudel.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour église^s ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre :—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

Poses a Bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics. Aussi Ressorts de portes et Charnières a Ressort.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

25 Cts.

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A. vendre partout.

M. L. E. N. PRATTE,

MONTREAL

MONSIEUR,

L'Harmonium "DOMINION" que nous avons acheté de vous en Novembre 1879, continue de nous donner la plus entière satisfaction.

Cet instrument a été exposé au froid et à l'humidité pendant tous les hivers que nous l'avons eu; notre salle n'étant presque jamais chauffée, et tout le monde s'en est servi à sa guise. Nous sommes réellement étonnés de sa solidité, car après toutes ces épreuves l'instrument s'est très bien conservé sans jamais se déranger et est encore magnifique.

CHARLES DUPONT HÉBERT,

Président de la Soc. Ste-Cécile.

Trois-Rivières, 27 mars 1883.

MM Cousinean & Valiquette,
ENTREPRENEURS

d'Eglises, couvents, collèges, presby-
tères, résidences privées à la cam-
pagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de répa-
rations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'église
d'édifices publics, d'usines, de ré-
sidences, etc., en tôle galva-
nisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à
gaz et d'appareils pour chauffage
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précé-
dentes, possède l'assortiment le plus complet
de Chapeaux Anglais, Français et Américains
de tous genres et de toutes qualités, pour
hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus
imperméables de toutes descriptions. Para-
pluies des célèbres maisons de Martin, Sangs-
ter, etc. — Le département des Messieurs de
Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux
de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou.

Pardessus et Manteaux en Tweed et Ca-
chemire noir. — Les prix varient selon la
qualité de l'article.

L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Dominique

MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement,
réparage à bas prix.

POUR AVOIR DE
Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avanta-
geusement connu, invite le clergé et le public à
visiter son atelier et garantit la ressemblance
parfaite de ses portraits au crayon d'après pho-
tographies.

ÉTABLI EN 1869

HENRY R. GRAY

Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée
avec soin. Première qualité de drogues
et matières chimiques.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Leguachetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

Pharmacie Sainte-Catherine

R. Mc NICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine

MONTREAL.

Romèdes et Teintures, Médecines patentées
Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.
Eponges, Bandages, Enguèdes, Graine de
Heur de Jardins.
Soins particuliers donnés aux prescriptions de
médecins et recettes de famille.

Beurre et œufs frais

Sirap et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

J. B. RICHER

Marchand d'épicerios, vins, liqueurs,
etc., etc.

Coin des rucs

Lagauchetière et St-Charles Borromée

J. X. PAUZÉ

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles
VITRES ET MASTIC**

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de
Peintres de Voitures.*

134, rue Saint-Jacques Ouest

(coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station
Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

MAISON ITALIENNE

(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES

Le plus beau et le plus grand de
la Puissance

T. CARLI

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoit, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, staff et ciment.—**Prix modérés.**

MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Général, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.

PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.]

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Laes Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à **10 POUR CENT DE PRIME** sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINK WATER,

Secrétaire.

Montréal, 22 jan 1883.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE

Coin de la rue Sainte-Elizabeth

MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine, Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes. Thé et Café des meilleures qualités, au plus bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-beef, Steaks. Veau. Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878 Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

BOUSSU (Nicolas): La vérité sur le roi. 1883. In-18.....	15 c
CHABANNES (la baronne de): Semaine eucharistique, chemin de la Croix, et choix de prières; in-18	20 c.
CHEVOYON (l'abbé): Le manuel de la jeune fille chrétienne; in-18.....	38 c.
— La perfection des jeunes filles; in-18.....	33 c.
CHOCARNE (le R. P.): Lectures pour chaque jour, extraites des écrits des saints et des bienheureux; 2 vol. in-18.....	\$1.25
DIGNAT (l'abbé): L'Ecole de la souffrance. Méditations sur la Passion de N. S. J.-C., avec une préface du P. Monsabré; in-18.....	38 c.
EYMARD (le T. R. P.): La divine Eucharistie; 4 vol. in-18.....	\$1.63
FABER (le R. P. W.): Pensées et maximes, traduites par G. Geoffroy, avec une préface par Léon Gauthier; magnifique édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement	50 c.
FULGENCE BOUÉ (le R. P.): Nouveau manuel du chrétien. petit livre d'heures à l'usage des gens du monde; édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement.....	50 c.
GRIMES (l'abbé): Traité des scrupules. Instructions pour éclairer, diriger, consoler et guérir les personnes scrupuleuses; in-18.....	25 c.
ISOARD (Mgr): La sainte Messe, méthode pour assister au saint Sacrifice. in-18.....	13 c.
MARIN DE BOILESVE (le R. P.): Une pensée par jour, sujets de méditations tirés de l'évangile du dimanche, in-18.....	25 c.
MASSIAN (Gaston): Observations sur le Manuel Compayré, causeries villageoises; in-18	8 c

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en
barils, canistres ou au gallon.*

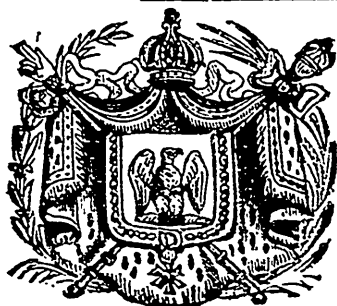
VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé e indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté, entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules, ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.